

Le 28 juin 2012, la visite de l'écoquartier de la Courrouze à Rennes a constitué le premier des rendez-vous mis en place dans le cadre du Club Décibel Villes lancé en avril dernier par le CIDB et ses partenaires. A travers cette visite commentée, une trentaine de participants ont pu apprécier de visu, et avec leurs propres oreilles, les particularités acoustiques de ce quartier durable.

---



Le 28 juin 2012, la visite de l'éco-quartier de la Courrouze à Rennes a constitué le premier des rendez-vous mis en place dans le cadre du Club Décibel Villes lancé en avril dernier par le Centre d'information et de documentation sur le bruit et ses partenaires. A travers cette visite commentée, une trentaine de participants ont pu apprécier de visu, et avec leurs propres oreilles, les particularités acoustiques de ce quartier durable.

Cette demi-journée était organisée en deux temps : une conférence-débat de deux heures, suivie de la visite commentée du quartier de la Courrouze.

Roland Gicquel, du Service Environnement-Energie de Rennes Métropole a introduit le colloque en présentant la politique de l'agglomération Rennes Métropole en matière de prise en compte du bruit dans le cadre de la mise en œuvre de la directive 2002/49/CE et les principaux objectifs du plan de protection bruit (PPBE) de l'agglomération rennaise à savoir :

- Prévenir les impacts sur l'environnement sonore du territoire, identifier et préserver les

zones calmes,

- Améliorer l'environnement sonore dans les secteurs à enjeu bruit par la résorption progressive des points noirs du bruit,
- Développer la connaissance et les outils de l'environnement sonore,
- Favoriser une culture partagée de l'environnement sonore,
- Veiller à la performance acoustique du matériel roulant des services métropolitains et municipaux à la population.

Les actions engagées en 2011 et 2012 dans le cadre du PPBE ont ensuite été exposées. Karl Vaulagé, du bureau d'études GAMBA Acoustique, a détaillé l'étude complémentaire à l'identification des Points Noirs Bruit (PNB) qui a permis le dénombrement précis des bâtiments situés en zone de bruit critique et de vérifier les critères d'antériorité pour chacun d'entre eux. Des calculs affinés des niveaux sonores en façades des bâtiments par étages et par ouvrants ont ensuite été effectués afin d'étayer le dossier de demande de d'aide qui sera déposé par l'agglomération auprès de l'ADEME dans le cadre de la résorption des PNB. La métropole de Rennes s'est approprié les nouvelles technologies avec comme objectifs la médiation et l'implication de ses habitants. Ainsi, les résultats de l'étude des niveaux sonores en façades ont été intégrés dans la maquette 3D de la ville afin de permettre à tout à chacun de se placer dans une zone précise de la ville (si celle-ci fait partie des six zones de bruit critique) et de voir le niveau sonore auquel on est exposé bâtiment par bâtiment et étage par étage.

Enfin, Anne Milvoy de l'agence AUDIAR (Agence d'Urbanisme et de Développement Intercommunal de l'Agglomération Rennaise) et Philippe Woloszyn, chargé de recherche au laboratoire Espaces et sociétés de l'université de Rennes II, ont exposé la démarche participative de diagnostic des zones calmes à Rennes. Dans un contexte de fort développement urbain et de densification de Rennes, il est en effet primordial d'offrir aux habitants des lieux d'épanouissement quotidien qui leur permettent de se ressourcer à l'abri des nuisances. Le travail a consisté donc à déterminer quels sont les critères essentiels pour distinguer une zone calme dans l'espace public et quels sont les aménagements nécessaires pour se détendre près de chez soi, au quotidien. La recherche mise en place par AUDIAR et le laboratoire ESO est basée sur une approche multifactorielle telle que conseillée dans le guide des zones calmes national. Les enquêtes de terrain, dans Rennes et sa périphérie, ont permis de comprendre quels étaient les éléments propices au ressourcement des individus, et comment ces espaces étaient pratiqués et ressentis. Une première cartographie des zones ressenties comme calmes, a pu être dressée.

Puis, un inventaire qualitatif très précis a été réalisé sur la commune de Bruz et sur des sites tests de quartiers rennais (Centre, Blosne, Bréquigny), afin d'élaborer une typologie commune à l'ensemble de l'agglomération rennaise. L'approche par les usages a été enrichie par celle du paysage et de l'accessibilité. Enfin, l'étude acoustique a fait ressortir les types d'ambiances

sonores propices au bien-être. L'analyse par ces quatre thématiques met en évidence les points forts et les points faibles de chaque lieu. Leur pondération forme l'équation de l'indice de qualité. L'indicateur qualifie et compare les espaces entre eux. Ceux atteignant la moyenne sont dénommés « ZEN » (zones d'épanouissement notoires), leur caractère déstressant est reconnu ainsi que leur marge d'évolution. Les élus ont ainsi des outils pour décider de leur classement, ou non, en zone calme.

La seconde partie de cette journée sur le terrain était consacrée à la visite de la ZAC de la Courrouze, commentée par Julien Bailleul, de l'agence Territoires. Rennes Métropole, avec son aménageur Territoires, réalise sur cette ancienne friche industrielle une opération d'une superficie de 120 hectares qui se veut ambitieuse – 10 000 habitants sont attendus à l'horizon 2020 – et exemplaire d'un point de vue environnemental. La prise en compte de l'environnement sonore est l'un des 12 objectifs visés de développement durable du quartier. Ainsi, les nuisances sonores de la rocade et de la voie ferrée qui longent le nouveau quartier sont contenues par la construction d'espaces tampons tels des silos de parkings, par le prolongement de murs anti-bruit existants et par la construction d'une butte de terre de 12 mètres de hauteur réalisée avec des terres polluées du site confinées et végétalisées. L'implantation du bâti (emplacement, hauteur) a également été étudiée afin de minimiser l'impact des réseaux routier et ferroviaire existants. Cette visite en petit comité qui a rassemblé une trentaine de participants d'horizons variés (urbanistes, acousticiens, représentants des villes, universitaires...) a permis de l'avis de tous des échanges de qualité.

Les partenaires actuels du Club Décibel Villes : Association des maires de grandes villes de France, association des Eco-maires, Groupe Moniteur, CIM béton, Colas, Association Qualitel